

Lettre d'information n°4
Décembre 2021
FFPPEA

Voici donc la dernière lettre d'information rédigée pendant la présidence de la Fédération par le groupe parisien.

Il me semble que le principe de ces lettres d'information est à garder car il y a là, à mon sens, un outil utile à notre dynamique collective.

Lors du prochain Conseil d'administration de la fédération qui aura lieu le 25 janvier 2022, une nouvelle présidence sera mise en place, probablement assurée par le groupe Nantais autour de Gilles Catoire.

Nicole Cadeaux y représentera le groupe toulousain.

Je garde pour ma part de cette année de présidence un excellent souvenir et j'espère avoir pu contribuer, dans la mesure de mes moyens, à un fonctionnement harmonieux de la fédération et à renforcer les liens entre les différents groupes qui la composent ainsi que nos liens avec les autres sections de l'EFPP-France.

J'ai vraiment le sentiment que, tous ensemble, nous œuvrons pour une tâche essentielle qui est celle de faire vivre et se déployer, contre vents et marées, la psychothérapie psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent ainsi qu'une certaine vision de la formation dans ce champ.

Les enjeux ne sont pas minces ... comme chacun le sait !

Je soulignerai ici quatre points essentiellement :

1) *Qualiopi*

La certification dite « Qualiopi » est désormais nécessaire pour que les psychothérapeutes en formation puissent être pris en charge par les organismes de formation continue.

Par ailleurs, même si un pourcentage relativement faible d'inscrits aux journées relève des fonds publics, refuser Qualiopi reviendrait à s'éloigner des institutions et de leurs équipes, mouvement bien évidemment contraire aux engagements et aux objectifs de la fédération

La procédure d'agrément porte sur les processus formels de la formation (et non pas sur le fond de celle-ci) mais elle est beaucoup plus lourde que celle du Datadock.

Compte tenu du coût élevé de cette certification, la solution la plus simple serait que la fédération soit en position de « parent » et que les différents groupes régionaux, alors en position « d'enfants », puissent tous bénéficier du même numéro d'agrément.

Ceci impliquerait toutefois une centralisation portant sur les finances et le secrétariat qui semble actuellement difficile à envisager et, en outre, certains des groupes qui composent la fédération n'ont sans doute pas les moyens de financer individuellement cette certification.

Affaire à suivre ...

2) *Réunions avec les deux autres sections de l'EFPP-France*

Lors des deux dernières réunions, nous avons discuté de la manière d'aborder « l'archaïque » pour recentrer notre réflexion sur une clinique en écho avec l'observation du bébé.

Cette question apparaît tout à fait centrale pour les trois sections : centrale pour la section « enfant » dans la clinique mais aussi dans le prélude à la formation par l'observation, elle s'impose également dans le travail des sections « groupes » et « couples et familles » qui, par leur dynamique même convoquent un « ébranlement » particulier de la vie psychique et mobilisateur de problématiques parfois oubliées dans la cure individuelle.

L'archaïque constitue donc une préoccupation effectivement partagée, ouvrant sur des temps préalables à la formation, temps spécifiques mais complémentaires et d'autant plus nécessaires

que si la psychose constitue une indication des pratiques groupales, elle concerne aussi le travail avec l'enfant.

La topique du lien, avec ses incidences épigénétiques et transférentielles, ainsi que la construction des enveloppes psychiques, font également partie de nos problématiques théoriques partagées ainsi que, sur un autre plan, la place de la psychanalyse personnelle dans le cursus de formation, la question de la transmission et de la relève à venir ...

Se pose aussi la question de notre pratique commune, au regard des sociétés de l'IPA, qui considèrent, surtout dans l'hexagone, le travail groupal, avec la famille ou avec l'enfant, comme une forme dégradée de la psychanalyse.

On peut d'ailleurs se demander si l'absence de groupe « adulte » en France, n'est pas liée à ces postures institutionnelles qui enferment parfois la psychothérapie analytique de l'enfant dans un statut dévalorisé au regard de « l'or pur » de la cure-type.

L'idée se dégage ainsi qu'une réunion des sections devient un geste politique, au sens noble du terme, visant d'une part à redonner à la psychanalyse un souffle nouveau, mais aussi à réaffirmer l'urgence de défendre un service public mis à mal par les réformes actuelles.

3) *GERPEN et FFPPEA*

L'idée d'un rapprochement entre le GERPEN et la FFPPEA continue à faire son chemin.

Les deux associations envisagent d'organiser une journée clinique commune et ceci, peut-être, en appui sur l'Institut Contemporain de l'Enfance qui a été fondé cette année par Bernard Golse.

4) *La Journée Scientifique et le Séminaire Interne de 2022*

- La journée scientifique aura lieu à Nantes en septembre 2022.
Le thème retenu est celui des violences et de la destructivité avec, notamment, le souci d'évoquer la problématique des violences institutionnelles et de leurs effets délétères sur le travail psychothérapique.
- Le séminaire interne aura lieu les 11 et 12 juin 2022 aux « Jardins d'Anjou » à 30 km d'Angers.

Le thème à traiter sera celui choisi par le groupe de préparation.

Un appel a en effet d'ores et déjà été lancé pour composer deux groupes de préparation de cette journée scientifique et ce séminaire interne.

Très belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

N'oubliez pas que le Journal de la psychanalyse de l'enfant dont le comité éditorial est présidé par Didier Houzel, est l'organe officiel de la FFPPEA et que nous vous encourageons vivement à soumettre des articles à cet espace éditorial.

**Pour le Bureau
Bernard Golse (Président de la FFPPEA)**